ACCUEIL DE LOISIRS
RÉSERVATIONS
DES VACANCES DE PRINTEMPS 2018
DU 26 AVRIL AU 09 MAI 2018

1 FEUILLE PAR FAMILLE - A DÉPOSER EN MAIRIE

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL : ……

☎ fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ travail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Cochez les réservations pour chaque enfant

NOM : ……
PRÉNOM : ……
DATE DE NAISSANCE : ……

AVRIL	Journée
JEUDI 26	
VENDREDI 27	
LUNDI 30	
MAI	Journée
MERCREDI 2	
JEUDI 3	
VENDREDI 4	
LUNDI 7	
MERCREDI 9	
TOTAL	

NOM : ……
PRÉNOM : ……
DATE DE NAISSANCE : ……

AVRIL	Journée
JEUDI 26	
VENDREDI 27	
LUNDI 30	
MAI	Journée
MERCREDI 2	
JEUDI 3	
VENDREDI 4	
LUNDI 7	
MERCREDI 9	
TOTAL	

NOM : ……
PRÉNOM : ……
DATE DE NAISSANCE : ……

AVRIL	Journée
JEUDI 26	
VENDREDI 27	
LUNDI 30	
MAI	Journée
MERCREDI 2	
JEUDI 3	
VENDREDI 4	
LUNDI 7	
MERCREDI 9	
TOTAL	

FERMETURE : VENDREDI 11 MAI

- **Le programme des activités est présenté sur la plaquette des vacances disponible sur le site internet de la commune : www.nort –sur-erdre.fr**

<u>Rappel</u> :
Le service scolaire de la mairie facture en fin de mois les prestations correspondant aux réservations. Seules les absences justifiées par un certificat médical au nom de l'enfant ou les absences signalées 8 jours à l'avance ne seront pas facturées.
Les chèques vacances, les chèques sport-loisirs et les chèques CESU sont à remettre en mairie avant la période de fréquentation. Leur montant sera déduit sur la facture.
Rappel de l'amplitude d'accueil : **matin 8h - soir 18h30**.

Je m'engage à respecter le règlement de fonctionnement.

Date : ……. Signature :

Contacts : **ACCUEIL *DE LOISIRS : 02 40 72 14 78 / SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 02 51 12 01 44***
alsh-aps@nort-sur-erdre.fr / enfance.jeunesse@nort-sur-erdre.fr